
Prescription CT – recherche pour patients, patientes

1. Sommaire

1. Introduction	1
1.1. HLA Confirmatory Typing de la receveuse, du receveur	2
1.2. Demande	2
1.2.1. Rejet de la demande	2
2. Procédure	2
2.1. Lancement de la recherche	2
2.2. Recherche de CBU	2
2.3. Déroulement d'une recherche	3
2.3.1. Recherche de CBU	3
2.4. Décision du centre de transplantation.....	3
2.4.1. Donneuse, donneur.....	3
2.4.2. CBU.....	3
2.5. Clôture de la recherche	3
2.6. Restart de la recherche	4
3. Références	4
3.1. Politiques	4
3.2. Formulaires	4

1. Introduction

Les centres suisses de transplantation allogénique ont la possibilité de lancer une recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté ou d'unité de sang de cordon (CBU) auprès de SBSC.

Certaines conditions doivent être respectées pour pouvoir engager auprès de SBSC une recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté ou de CBU pour une receveuse déterminée, un receveur déterminé. → [POL_001](#) / [POL_002](#) / [POL_009](#) / [POL_010](#)

Les nouvelles recherches sont lancées dans omnia.

1.1. HLA Confirmatory Typing de la receveuse, du receveur

Le «Confirmatory Typing» (groupage HLA de contrôle) de la receveuse, du receveur doit être effectué par le LNRH avant le lancement de toute recherche. → [POL_006](#)

1.2. Demande

Dans certains cas, le centre de transplantation (CT) doit soumettre une demande à la KAT avant de pouvoir engager une recherche. → [POL_009](#)/[POL_010](#)

1. Le CT doit envoyer une demande écrite (avec formulaire) à médecine-SBSC qui transmet la demande à la KAT → [1477_FOR](#)
2. Médecine-SBSC communique par écrit au CT la réponse définitive, y compris les réponses des membres de la KAT
3. Si la demande est approuvée, la recherche peut être lancée

1.2.1. Rejet de la demande

Si la demande est rejetée, la recherche ne peut pas être lancée. Il est toutefois possible de déposer ultérieurement une nouvelle demande motivée.

2. Procédure

2.1. Lancement de la recherche

1. Si les conditions applicables à une recherche de donneuse, donneur ou de CBU sont satisfaites, il faut envoyer les renseignements suivants à SBSC:
 - a. Données minimales de la receveuse, du receveur saisies dans omnia
 - b. «Informed Consent Search» → [1458_FOR](#)
 - c. Fiche «Groupage de contrôle et Histocompatibility Data» (du LNRH) figurant dans omnia.
La responsabilité de la sélection correcte des données HLA de la receveuse, du receveur incombe au CT.
 - d. Demande de recherche dans omnia
2. La recherche de donneuse, donneur est ensuite débutée après examen par SBSC.
3. Réception de la facture de SBSC pour la «Registration and Preliminary Search» (1^{er} forfait) et pour la «Recherche formelle» (2^e forfait)

2.2. Recherche de CBU

Si l'on envisage une recherche de CBU, les possibilités suivantes se présentent:

- «Recherche de CBU uniquement (pas de recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté)»
 - Aucune recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté n'est entamée
 - En cas d'urgence, le WorkUp de la CBU choisie peut être déclenché directement → [POL_002](#)
- «Recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté & de CBU uniquement si aucune donneuse tierce appropriée, aucun donneur tiers approprié n'est disponible»
 - Une recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté est lancée
 - Si l'on ne trouve pas de donneuse ou donneur, le CT peut décider s'il faut poursuivre la recherche sur des CBU
- Recherche parallèle de donneuse non apparentée, donneur non apparenté & de CBU
 - Une recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté est lancée
 - On procède dans le même temps à une recherche de CBU
 - Pour la procédure concernant une éventuelle recherche parallèle d'une CBU et d'une donneuse non apparentée, d'un donneur non apparenté, voir [POL_009](#). → [POL_009](#)
- Si l'on renonce à une recherche de CBU, il faut sélectionner «Recherche de donneuse non apparentée, donneur non apparenté uniquement (pas de recherche de CBU)»

Après avoir traité le mandat de recherche, SBSC envoie au CT la liste des unités de sang de cordon du système Search&Match de la WMDA selon la sélection de CBU faite par le LNRH.

2.3. Déroulement d'une recherche

Pendant la recherche, le CT, SBSC et le LNRH entretiennent inévitablement un contact régulier. SBSC établit une sélection de donneuses et donneurs sur la base du groupage de contrôle de la receveuse, du receveur, des donor selection criteria figurant sur la demande de recherche et de la recommandation du LNRH (histocompatibilité), et commande les échantillons de sang nécessaires pour le groupage de contrôle au LNRH. Lorsque, par exemple, seuls sont disponibles une donneuse ou un donneur «Mismatch, une donneuse ou un donneur avec un groupage de mauvaise résolution, voire ni donneuse ni donneur, aucun échantillon de sang ne peut être commandé. SBSC demande alors des groupages approfondis à l'étranger puis, si les résultats correspondent au groupage HLA de la receveuse, du receveur, commande un échantillon de sang des donneuses et donneurs concernés pour le LNRH.

En cas de changement de statut de la receveuse / du receveur (décès, indication de la transplantation, ...), il faut immédiatement en informer SBSC afin que la recherche de donneuse, donneur soit stoppée et que tous les délais de réservation soient levés.

Réception des documents suivants du LNRH:

- Originaux des rapports HLA du groupage de contrôle des donneuses et donneurs (SBSC en obtient une copie)

Réception des documents suivants du SBSC:

- Données sur les donneuses et donneurs

2.3.1. Recherche de CBU

Le LNRH effectue une présélection des CBU. Dans ce but, SBSC a besoin des informations suivantes, qui seront transmises au LNRH:

- Le numéro minimal souhaité de TNC 10^7
- Transplantation single ou double cord
- Le CT peut indiquer d'autres critères (p.ex. CD 34, groupe sanguin) au cas par cas

Après la recherche:

- Réception du «Cord Blood Unit Report» des CBU de SBSC
- Réception d'éventuels résultats de groupage des CBU de SBSC

2.4. Décision du centre de transplantation

2.4.1. Donneuse, donneur

A l'aide des résultats HLA et des données sur la donneuse, le donneur, le CT doit décider de la suite de la procédure et informer SBSC:

- si d'autres donneuses et donneurs doivent être sollicités
- si les critères de sélection des donneuses et donneurs doivent être modifiés
- s'il faut passer à une recherche de CBU

2.4.2. CBU

A l'aide des résultats HLA et des données sur la CBU, il faut décider s'il faut rechercher d'autres CBU.

2.5. Clôture de la recherche

Il existe différentes manières de mettre un terme à une recherche:

- Sélection d'une donneuse, d'un donneur/d'une CBU pour la transplantation

- envoyer le formulaire «Transplant Request» dûment rempli à SBSC → [1442_FOR](#)
- Échéance de la durée de recherche de six mois (clôture automatique par SBSC)
- Interruption par le CT

A la clôture de la recherche:

- Réception d'un «Final Report» (synthèse des activités de recherche) de SBSC → [1483_FOR](#)

2.6. Restart de la recherche

Six mois après la clôture d'une première recherche, il est possible d'engager une nouvelle recherche en soumettant les documents suivants à SBSC:

- «Restart Formal Search» → [1453_FOR](#)
- «Informed Consent Search» → [2372_FOR](#)
- «Formal Search» → [1441_FOR](#)
- Fiche «Groupage de contrôle et Histocompatibility Data» de la receveuse, du receveur

Si le groupage de contrôle disponible de la receveuse, du receveur ne correspond pas aux exigences actuelles, le groupage HLA de contrôle doit être complété au LNRH de manière conforme. → [POL_006](#)

Le LNRH fait parvenir au CT la fiche «Groupage de contrôle et Histocompatibility Data» appropriée de la receveuse, du receveur.

Si un nouveau lancement est souhaité moins de six mois après la clôture de la recherche:

- Il faut communiquer les motifs par écrit à médecine-SBSC
- Médecine-SBSC décide de la marche à suivre

3. Références

3.1. Policies

[POL_001_Regulatory_Donor](#)

[POL_002_Regulatory_Cord](#)

[POL_006_HLA_Typing_F](#)

[POL_009_Donor_Search_CH_Patient_F](#)

3.2. Formulaires

[1483_FOR_Final_Report](#)

[1441_FOR_Formal_Search](#)

[1442_FOR_Transplant_Request](#)

[1453_FOR_Restart_Formal_Search](#)

[2372_FOR_Informed_Consent_Search_F](#)

- [1458_FOR_Informed_Consent_Search_D](#)
- [2373_FOR_Informed_Consent_Search_E](#)
- [2240_FOR_Informed_Consent_Search_I](#)